

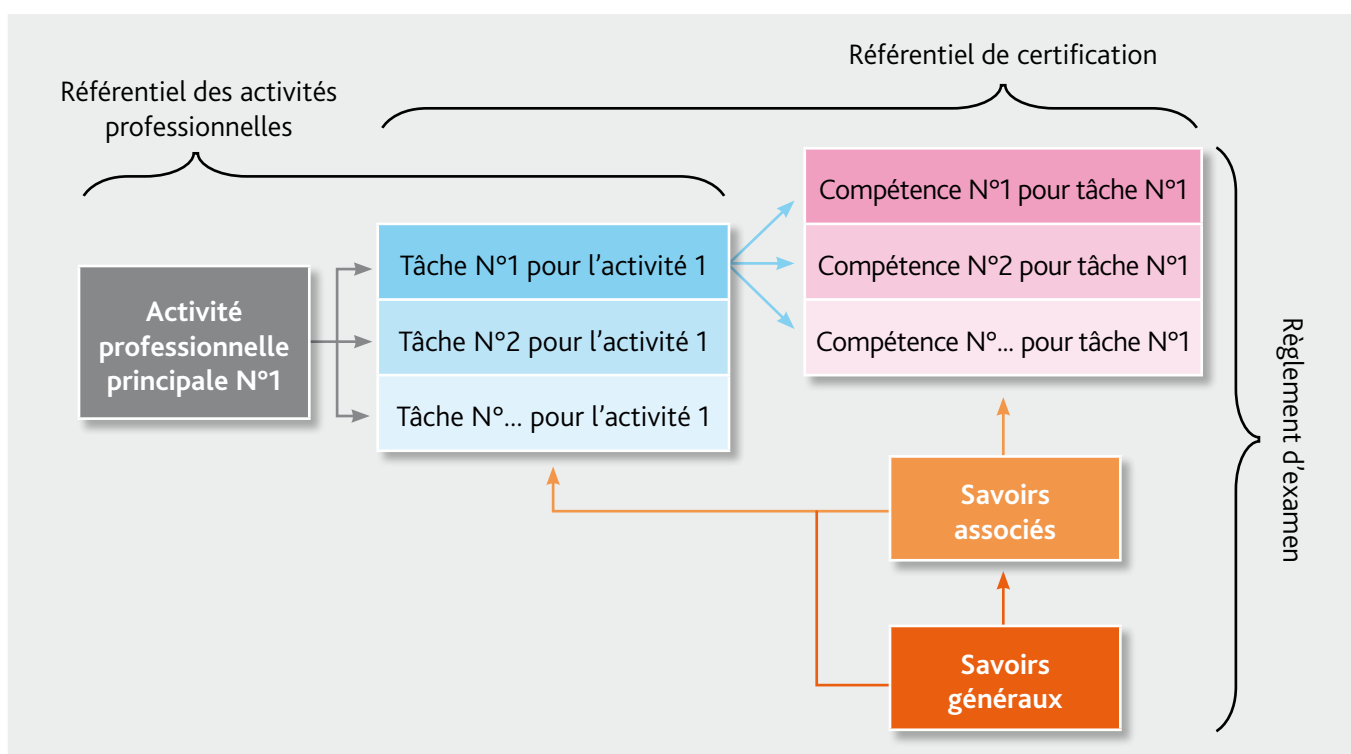
2 — [L'ENVIRONNEMENT DANS LES FORMATIONS ET LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AUTOMOBILES]

Les référentiels des différents diplômes de maintenance automobile, peinture et carrosserie, tous niveaux confondus, prennent en compte à des degrés divers le respect de l'environnement. Ils sont, pour la plupart, rénovés ou en cours de rénovation et intègrent donc de plus en plus la notion de développement durable en accord avec la circulaire citée en introduction.

Au préalable, il peut être nécessaire d'apporter quelques précisions sur les indications données par les textes définissant un diplôme :

- Les référentiels sont "multi-options", c'est-à-dire qu'ils concernent à la fois les véhicules particuliers, les véhicules industriels et les motocycles, en prenant en compte la spécificité de chacune de ces options.
- Ces textes se décomposent en trois parties :
 1. Le référentiel des activités professionnelles (RAP) qui décrit les activités principales du métier concerné. Ces activités sont elles-mêmes découpées en tâches professionnelles.
 2. Le référentiel de certification : c'est un transfert des activités du RAP en compétences à acquérir. En se référant à ce document, l'enseignant produit les activités significatives, à partir desquelles il va construire un parcours de formation. Ces situations d'apprentissage vont lui permettre d'aborder l'ensemble des compétences et des savoirs associés à la mise en œuvre des activités professionnelles.
 3. Le règlement d'examen qui définit l'ensemble des épreuves du diplôme, leurs modalités d'organisation et surtout les compétences, les savoirs associés et les savoirs généraux à évaluer.

On peut donc résumer la structure d'un référentiel à ce schéma :



Un référentiel est donc un document à la fois très contractuel, car il définit ce que doit mettre en œuvre le professeur ou le formateur vis-à-vis de l'apprenant, mais aussi très libre dans le sens où il ne fait pas état d'une hiérarchisation des compétences. L'équipe enseignante structure les parcours de formation en prenant appui sur des mises en situation réelles ou simulées. La notion d'environnement est intégrée à cette stratégie ; il appartient donc à l'équipe enseignante de l'adapter au diplôme préparé. Ceci sera d'autant plus facile que le CFA, le lycée ou le lieu d'apprentissage pratique son activité dans le respect de l'environnement (tri sélectif, charte ou label lié au développement durable...).

Enfin, l'expression "équipe pédagogique" prend toute sa signification dans ce vaste thème, car il est pertinent d'unir plusieurs disciplines d'enseignement sur un projet lié à l'environnement (un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel ou PPCP par exemple, voir page 46).

L'ensemble des référentiels s'articule autour de quatre activités principales :

1. L'accueil du client.
2. La préparation de l'intervention.
3. La réalisation de l'intervention.
4. La restitution du véhicule au client.

Ces quatre activités fondamentales sont ensuite déclinées en tâches professionnelles dans chaque référentiel en fonction du niveau concerné.

Quel que soit le niveau, on constate que la prévention des risques professionnels constitue le souci permanent lors de la réalisation de ces activités. Les tâches correspondantes doivent être conduites dans le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

C'est pour cette raison que l'on trouvera ces règles de prévention mentionnées dans la plupart des tableaux descriptifs concernant l'environnement et ce, pour chacun des référentiels.

De même, l'organisation et la remise en état du poste de travail se retrouvent dans plusieurs tableaux. C'est en effet dans cette tâche que le respect de l'environnement peut être évalué (tri des déchets, évacuation des fluides, stockage des matériaux dangereux...).

Pour illustrer ce point, voici un exemple tiré d'une intervention de maintenance sur le système de climatisation automobile : le remplacement de la bouteille filtre déshydratante (niveau BEP MVM). L'évaluation des compétences liées à cette tâche devra donc prendre en compte l'organisation et le rangement du poste de travail dans le respect de l'environnement.

Exemple de grille d'évaluation mettant en évidence la notion de respect de l'environnement :

Savoir technologique :		S3.11, Confort – Sécurité – Climatisation – Chauffage.				
Maîtrise de niveau :		II (expression)				
Compétences	Note	Évaluation				Critère d'évaluation
		D	C	B	A	
C2.1.2						Le poste de travail est agencé et favorise le tri des déchets.
C2.1.3						La mise en place du véhicule et du matériel permet d'éviter toute fuite de fluide.
C2.1.4						Le poste de travail est remis en état et respecte les règles environnementales.
C2.1.5						Les déchets sont évacués suivant les règles de tri en vigueur dans l'établissement.
C3.2.1						Le fluide est récupéré (sans fuite extérieure) avant dépose de la bouteille.

D : Non maîtrisé, pas d'autonomie (souvent des erreurs)
B : Maîtrisé avec autonomie partielle (sans erreur)

C : Non maîtrisé, possibilité avec participation (parfois des erreurs)
A : Maîtrisé avec autonomie totale (sans erreur)